



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

**AVEC VOUS, POUR VOUS
mais PAS SANS VOUS !**



Nous contacter



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble



FESSAD
Libres ensemble

UNSA PROASSMAT

15 rue des Papillons
34290 SERVIAN

E-mail : contact@unsaproassmat.org

<https://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsaproassmat/>

Groupe Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unsaproassmat/>

Votre Délégué Syndical Local



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

**LES ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S,**

**salarié(e)s du particulier
employeur !**



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble



FESSAD
Libres ensemble



Création & Impression : TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08



➤ Nos actions

Courriers aux Conseils Départementaux,
à Pajemploi, au Ministère pour défendre vos
droits.

Défense des assistant(e)s maternel(le)s et
familiaux, menacés de retrait d'agrément, dans
de nombreuses CCPD.

Présence dans les toutes nouvelles
Commissions Paritaires Territoriales
pour améliorer le dialogue social.

Participation aux réunions de la DGCS
(ministère) qui concernent la petite enfance.

NÉGOCIATION de la convention collective

La caisse de solidarité

Le but unique de cette Caisse de Solidarité
est de venir en aide à nos adhérent(e)s qui
subissent des salaires impayés (sous cer-
taines conditions), ou bien encore victimes
de situations difficiles (par exemple lors
de catastrophes naturelles) sous certaines
conditions également.

UNSA PROASSMAT

**Syndicat National Professionnel
d'Assistants Maternels**



www.facebook.com/proassmat

<https://unsaproassmat.org>



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble

➤ Qui sommes-nous ?

Un Syndicat National :

Nos adhérents viennent de la France entière, et même des départements d'Outre-Mer.

Un Syndicat Professionnel :

Notre syndicat est composé exclusivement d'assistant(e)s maternel(le)s et familiaux - y compris ses dirigeants.

Notre syndicat est affilié à l'UNSA, 4^{ème} organisation syndicale de France. Nous bénéficions de leur savoir-faire et de leur formation. Depuis 2017, mandatés par l'UNSA, nous négocions des améliorations de notre Convention Collective.

L'UNSA PROASSMAT défend la profession :

- Auprès des ministères concernés ;
- Auprès des Conseils Départementaux ;
- Auprès des organismes tels que Pajemploi, la CAF, Pôle Emploi ;
- En CCPD - la commission à laquelle vous êtes convoqués en cas de suspension ou retrait d'agrément.

➤ Nos prestations

- **Guide pratique décliné en 4 tomes** : l'agrément, le contrat de travail et d'accueil, les droits et les devoirs, les MAM agréments d'images et d'encarts de couleurs pour vous rendre sa lecture plus attrayante ;
- **Contrat de travail CDI** autocopiant à jour des nouvelles lois comportant des clauses qui vous protègent et d'autres à négocier (annexes pour les MAM) ;
- **Agenda professionnel** avec feuilles de présence (une couleur par enfant) et textes professionnalisants sur un thème différents chaque année (sommeil, alimentation, jeux etc.) et des conseils pratiques sur la posture professionnelle ;
- **Livret d'accueil de l'adhérent** explicitant en images l'utilisation de notre site et la présentation de notre équipe ;
- **Un livret d'utilisation** de nos outils informatiques (EXCEL et LIBRE OFFICE) vous guidant pas à pas pour savoir comment s'en servir et les remplir ;
- **Un livret de modèles de lettres** (des dizaines de nouveaux modèles pour répondre à toutes les situations) ainsi que des modèles d'avenants ou d'annexes de contrat ;
- **Un livret de questions-réponses** qui reprend les thèmes les plus souvent abordés sur nos groupes ;
- **Un livret de coupon** à remettre aux parents employeurs pour qu'ils déclarent votre salaire à Pajemploi ;
- **Un guide spécial** pour les assistants maternels en crèche familiale ;
- **Une protection juridique** en cas de besoin et sans franchise pour vous assister devant les tribunaux ;
- **Notre expertise**, nos interventions amiables pour régler les conflits ;
- **Nos conseils** en cas de soucis avec le Conseil Départemental ou la PMI, notre assistance pour rédiger des courriers ;
- **Un bulletin trimestriel** d'informations envoyé par voie postale ;
- **Des actualités** pour vous tenir informés des évolutions qui se profilent dans votre profession, publiées sur notre site WEB, nos groupes et page FACEBOOK ;
- **Une caisse de solidarité** pour aider les collègues en difficultés (non-paiement des salaires, etc.) ;
- **Un site internet** avec dans l'espace adhérents de nombreux outils pour gérer vos contrats y compris pour les MAM (délégation d'accueil) et un Forum privé pour poser vos questions ;
- **Deux groupes Facebook**, un pour tout public et un réservé à nos adhérents, pour dialoguer avec nous ;
- **Des permanences téléphoniques** tous les jours (plus de 45 numéros à votre disposition).

➤ Nos revendications

Défendons notre métier pour :

- **Un salaire décent pour tous**
- **Un fond de garantie pour les salaires impayés**
- **La présomption d'innocence**
- **L'accès à la Médecine du Travail**
- **Une retraite correcte**
- **Un accès simplifié à la formation continue**
- **Pour une réelle reconnaissance de vos métiers, une véritable formation aboutissant à un vrai diplôme et une formation continue facilitée**
- **Un agrément valable 10 ans**
- **Pour que les critères nationaux relatifs à l'agrément soient respectés et identiques sur l'ensemble du Territoire**
- **Une meilleure prise en compte de votre parole, pour une valorisation de votre expérience et de votre rôle éducatif, pour être reconnu(e)s comme de réels partenaires.**

